

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU VINGT-SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 24

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 25

Convoqués le :
21/09/2022

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire.
Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Léo KANNY, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel LUTZ, Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et excusés : Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Farès CHABI

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Vanessa CARRARA, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric RENAUDAT

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane LEEMAN

=====

POINT 2022-51- Convention de partenariat entre la Ligue contre le cancer – la ville de Moulins-lès-Metz et Moulins-lès-Metz Animations

Rapporteur : Marc PINAULT

La commune de Moulins-lès-Metz s'engage pleinement dans la grande cause nationale de lutte contre le cancer du sein « OCTOBRE ROSE » et dans ce cadre, organisera, le dimanche 23 octobre 2022, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de la Moselle et Moulins-lès-Metz Animations, une marche solidaire et un repas ouvert à tous.

Octobre Rose est une campagne de communication qui œuvre pour les patients et leurs familles au quotidien, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Les dons récoltés au cours de cette manifestation seront reversés de manière directe à la Ligue contre le cancer de la Moselle par le biais de l'association Moulins-lès-Metz Animations.

Afin de promouvoir son animation, la commune de Moulins-lès-Metz utilisera le logo et l'image de la Ligue contre le cancer de la Moselle dans la communication pour l'événement.

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VALIDE la convention ci-annexée entre la Ligue contre le cancer de la Moselle, la commune de Moulins-lès-Metz et l'association Moulins-lès-Metz Animations.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 27/09/2022

Le secrétaire de séance,
Stéphane LEEMAN



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220927-2022-51-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2022

Affichage : 06/10/2022

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.